

SESSION 2010

---

**CAPES  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**Section : LANGUES RÉGIONALES  
BRETON**

**DISSERTATION EN BRETON**

Durée : 4 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

Ar vugale hag o zud e *Buhez Genovefa a Vrabant, Kastel Ker Iann Koatanskour* ha *Tan ha Ludu*.

*Choas etre an tri doare-skrivañ pennañ a c'hell ar gandidated ober.*